

# RAPPORT D'ACTIVITES ASSEMBLEE GENERALE

## COMITE DEPARTEMENTAL DE TENNIS DE TABLE DE LA SARTHE

Sainte Jamme

Du 07 juin 2024



*Suite à l'émargement des représentants des clubs, on constate 50 clubs présents sur 52, ce qui représente 181 voix sur 186.*

*Le président Francis Hervé remercie et présente les personnalités :*

**Madame Véronique Cantin**, conseillère départementale

**Madame Sylvie Mallet**, vice-présidente Ligue PDL

**Monsieur David Chollet**, président de la Communauté de Communes Maine Cœur de Sarthe

**Monsieur Jean-Luc Suhard**, maire de Sainte-Jamme

**Monsieur Emmanuel Marzin**, vice-président FFTT

**Monsieur Pascal Lemeunier**, président CDOS

Il excuse :

**Monsieur Mickael Goulvent**, SDJES 72

**Monsieur Le Mener Dominique**, président Conseil Départemental

**Monsieur Nicolas Glinche**, Sports conseil départemental

**Monsieur Jean-Carles Grelier**, député

**Madame Danielle Lebarbier**, présidente de Profession sport et loisirs

**Madame Sonia Prodhomme**, présidente comité tennis de table Loire Atlantique

Et bien évidemment vous **remercier vous les dirigeants des 50 clubs sarthois** d'avoir répondu favorablement à notre invitation pour cette AG.

Ordre du jour :

o Accueil par le président du comité – Minute de silence

o Accueil par le président du club

o Accueil par Monsieur le Président Communauté de Communes Maine Cœur de Sarthe

o Allocution du Président

o Rapport du secrétaire général

o Rapport du trésorier :

§ Adoption du Bilan 22/23. Vote à l'unanimité

§ Budget prévisionnel 24/25. Vote à l'unanimité

o Rapport du CTD, Partenariat et Développement

o Rapport du responsable du pôle Compétition

o Rapport du responsable du pôle Formation et Arbitrage

o Election du nouveau comité directeur

Francis présente les candidats de la liste conduite par lui et demande aux représentants de clubs de voter.

o Statistiques des clubs présents

o Etude des vœux

o Allocution des personnalités présentes

o Résultats des élections

Nombre de voix dont dispose l'AG : 181 voix

Nombre de voix exprimées : 179 votants 170 voix pour 6 voix contre et 3 nul

La liste est élue avec 170 voix.

o Allocution du nouveau Président

o Election des délégués

Michel Ménager est élu suppléant à l'unanimité pour la Ligue.

Bruno Gausseran est élu suppléant à l'unanimité pour la FFTT.

o Vin d'honneur

## Rapport Francis Hervé, président du Comité Départemental 72

**Madame la conseillère départementale**

**Monsieur le président de la communauté de communes**

**Monsieur le Maire**

**Monsieur le vice-président de la fédération française**

**Mesdames Messieurs les dirigeants,**

**Chers amis pongistes,**

Une saison mais aussi une olympiade s'achève.

Saison bien remplie avec notamment la préparation de la prochaine olympiade.

Je souhaite avant tout vous confirmer que la saison 2023/2024 nous a permis de battre le record de licenciés puisque nous comptons à ce jour 3293 adhérents loisir et compétition et comme les records sont faits pour être battus, nul doute que nous dépasserons les 3 300 licenciés rapidement !

Je pense que nous pouvons désormais affirmer que nous avons effacé l'effet des années covid. Je tiens à vous remercier tous pour le travail effectué au sein de vos clubs, à vous les bénévoles qui donnent sans compter mais aussi aux salariés du comité et des clubs qui font un excellent travail au quotidien.

J'ai pris la présidence du comité il y a 3 ans dans des conditions particulières et je n'ai pas vu le temps passé tant la tâche fût prenante.

Quelle satisfaction de voir le travail réalisé. L'avenir semblait tellement compliqué alors que nous n'étions pas encore sortis de la pandémie...

La pratique du Tennis de Table évolue sans cesse. Nous avons assisté ces derniers temps à une augmentation forte de la pratique sportive de la part de nos concitoyens avec une approche tournée vers le loisir. Le tennis de table n'échappait pas à ce constat, mais nous assistons à un léger renversement de tendance cette année. Il nous faudra un peu plus de recul pour voir si cela se confirme. Vos actions de développement et votre investissement au quotidien nous permettent de voir l'avenir avec sérénité.

Durant cette olympiade, nous avons pu aider à la création ou à la relance des clubs de Loué, Le Lude, Les Cheminots et Laigné/St Gervais en dernier lieu. Là aussi, c'est une énorme satisfaction, le comité a joué pleinement son rôle d'accompagnement. Malheureusement, nous venons d'apprendre que le club de Vallon sur Gée se mettait en sommeil !

Une olympiade se termine en cette année des jeux olympiques et paralympique. La nouvelle saison qui s'annonce commencera avec PARIS 2024.

Nous avons toutes les raisons de penser que c'est une chance extraordinaire pour notre sport et nous devons nous tenir prêts à accueillir de nouveaux adhérents.

**L'accueil** dans les clubs est primordial pour fidéliser les nouveaux pratiquants. Je suis certain de pouvoir compter sur vous et je vous rappelle que *nous nous tiendrons*

*à votre disposition pour vous aider et vous soutenir dans vos actions toujours en lien avec le Fédération Française, la Ligue des Pays de la Loire mais aussi le CDOS 72.*

Vous avez encore une fois été nombreux à solliciter la mise à disposition de nos éducateurs et faisons le maximum pour satisfaire le plus grand nombre d'entre vous.

Nous avons accentué notre travail vers les clubs pour aller vers la professionnalisation et les effets commencent à apparaître. La saison prochaine, 1 poste d'éducateur supplémentaire devrait être créé. Une véritable équipe technique départementale commence à voir le jour.

Les sélections pour la formation DEJEPS viennent de tomber, ce seront 3 nouveaux apprentis sarthois qui y participeront.

Quelques nouveautés pour la saison prochaine

- Tout d'abord la création de la licence dirigeant pour les postes de Président, Secrétaire et Trésorier.

32 personnes concernées en Sarthe.

Les parts de la fédération, de la ligue et du comité se verront réduites de 50%. Michel Ménager et Emmanuel Marzin y reviendront sans doute.

- Une évolution importante verra également le jour la saison prochaine au sujet de la gouvernance de la Fédération Française. En effet, à la suite du vote de la loi du 2 mars 2022 visant la démocratisation du sport, l'Assemblée Générale du 9 décembre 2023 a acté le vote direct des clubs. Emmanuel Marzin y reviendra sans doute aussi.

Après tous ces points positifs, je souhaiterais néanmoins revenir sur un point particulier. J'avais indiqué en début de saison que je souhaitais passer le relais à la tête du comité et avais lancé un appel dès le mois de septembre. Malheureusement, **je n'ai pas été entendu, je le regrette fortement** comme je **regrette l'absence de représentants de certains des clubs** les plus importants au sein de la liste du prochain comité directeur.

Je donc décidé de poursuivre et je remercie l'équipe qui a décidé de m'accompagner dans l'aventure de cette nouvelle olympiade, nos candidatures seront soumises à vos suffrages tout à l'heure.

Je souhaiterais conclure en mettant en avant le très beau parcours de l'équipe Féminine de LMSTT qui accèdera au championnat de Pro A après une très belle saison mais aussi au club de Vibraye qui accède au niveau National pour la première fois ! Toutes mes félicitations !

Pour terminer, je vous souhaite une belle assemblée générale.

## Rapport Michel Ménager, secrétaire général du Comité Départemental 72

Madame, Monsieur, Chers Amis pongistes

Tout d'abord, **je voudrais remercier le président du club Maine Cœur de Sarthe tennis de table** et toute son équipe pour l'organisation de notre assemblée générale Ordinaire.

Je vous remercie également **Mr le Président de la communauté de communes Maine Cœur de Sarthe** de nous accueillir dans cette merveilleuse salle de Tennis de table mise gracieusement à notre disposition pour la tenue de notre assemblée générale du comité départemental de tennis de table de la saison 2023 -2024.

**La dernière saison de cette olympiade 2020 - 2024 est pleinement réussie grâce à vous tous, membres du comité directeur, salariés, dirigeants et bénévoles des clubs.**

Nous savons sans cesse nous adapter et ainsi développer notre sport sous toutes ses formes afin de toucher différents publics.

**Une fréquentation des joueurs aux compétitions par équipes et individuelles qui ont augmenté sur cette saison 2023 -2024.**

Nous enregistrons **52 clubs** de tennis de table répartis sur tout le territoire Sarthois. Dans notre prochain annuaire départemental une page sera réservée pour la cartographie de tous nos clubs fédérés.

**52 clubs** sarthois soit 9 clubs pour 100 000 habitants ou 8 clubs pour 1000 Km<sup>2</sup> Sur cette saison 2023- 2024 on a enregistré **la reprise et la réaffiliation du club de Laigné en Belin** après une courte période d'arrêt.

Une nouvelle équipe dirigeante avec plein de dynamisme a vu le jour.

Bravo au président Gaétan et à toute son équipe.

### **La licenciation :**

Je vous rappelle **les 5 choix possible de licences** en fonction de la pratique du tennis de table :

**Évènementielle** : (attachée à un comité départemental) est attribuée par la fédération, la ligue ou le comité départemental aux participants à une manifestation ponctuelle promotionnelle agréée par la fédération, la ligue ou le comité départemental ; sa durée de validité est limitée à la participation à quatre manifestations maximums pendant la saison. La licence événementielle n'autorise pas la pratique du tennis de table en dehors des manifestations liées à sa délivrance. Vous pouvez nous envoyer votre liste de participants engagés lors de vos manifestations (Ping tour, darkping, etc...).

**Découverte:** (valable 1 mois gratuitement) qui permet de découvrir la pratique du Tennis de Table dans le cadre d'un club. A l'issue d'un mois, le pratiquant peut transformer cette licence Découverte en licence Licence Loisir ou en licence Compétition.

**Loisir** : (valable du 1er juillet au 30 juin) concerne tous ceux qui pratiquent en loisir, pour leur bien-être, pour s'amuser ou encore se défier sans classement.

**Compétition** : (valable du 1er juillet au 30 juin) s'adresse et est obligatoire pour tous ceux qui veulent disputer des compétitions dont la liste est arrêtée par la fédération, la ligue et le comité départemental. Elle concerne également tous les dirigeants et cadres.

**Liberté** : délivrée via le site FFTT, permet d'accéder à des services spécifiques.

Elle concerne les personnes qui veulent pratiquer le ping en extérieur via l'application Freeping by FFTT, ou la pratique du PingVR.

Proposée sur des durées variables, été, semestre et année, elle peut à tout moment être transformée en licence Loisir ou Compétition, si le joueur rejoint un club. Elle est obligatoire pour certaines compétitions organisées par la Fédération dans ce cadre.

**La licence délivrée est une licence assurance** qui donne au dirigeant ou joueur licencié une garantie égale au minimum exigé par la loi et à l'association la couverture de sa responsabilité civile.

**La licence permet l'accès à son espace personnel et au Club Avantage** (une fois le compte licencié activé, accès à un catalogue de réductions sur tout type de produits et services).

Très brièvement permettez-moi de vous rappeler **quelques chiffres pour notre comité départemental :**

**52 clubs** répartis sur le territoire départemental soit 9 clubs pour 100 000 habitants ou 8 clubs pour 1000 Km<sup>2</sup>.

**3423 licenciés** au 17 mai 2024 :

- **Evènementielle : 122**
- **Découverte : 12**
- **Loisir : 1448**
- **Compétition : 1841**
- **Liberté : 0**

**Les licences loisir et compétition représentent 3289 licenciés un record de licenciés jamais atteint en Sarthe puisque le nombre le plus important datait de la saison 2017 - 2018 avec 3280 licenciés.**

Licence loisir **1448** soit - **81 licences** par rapport à la fin de la saison dernière, **1841** licences compétition soit + **118 licences** par rapport à la fin de la saison dernière.

**Les licences compétition représentent 56% des licenciés.**

#### **Répartition des licences (loisir et compétition)**

Nous avons enregistré : **247** Poussins, **347** Benjamins, **419** Minimes, **282** Cadets, **236** Juniors, **442** Seniors ,**1316** vétérans ce qui représente **1531** jeunes et **1758** adultes.

L'effectif des jeunes est donc de **46,6 %** des licenciés et on peut noter **13, 4% de seniors et 40% de vétéran.**

**2811** messieurs, **478** dames (soit **14,5 %** de l'effectif, supérieur à la moyenne **des pays de Loire à 11,9%** tandis que **la fédération française est 14,5%**).

Sur la pyramide des âges **c'est la tranche 10- 14 que l'on comptabilise le plus de licenciés (808 H & 118 D).**

En Sarthe nous avons **585** licences pour **100 000** habitants nous sommes le deuxième département en pays de Loire derrière la Mayenne avec un taux de **812** licences pour **100 000** habitants. Le moins bon taux en PDL est à **476** licences pour **100 000** habitants.

Notre objectif commun pour la saison prochaine serait d'atteindre la barre des **3400** licenciés loisir et compétition jamais atteint.

#### **Fonctionnement du pôle Administratif :**

Le fonctionnement du comité :

- **6 réunions du comité directeur en présentiel.**
- **4 réunions de bureau en présentiel également.**
- **1 réunion de rentrée avec les clubs** à St Pavace.

A cette occasion je tiens à remercier le président Patrick Gaudemer du club de St Pavace pour la mise à disposition de la salle sur ce lieu bien centralisé.

- **3 rencontres clubs ont pu être organisées et réparties sur 3 secteurs géographiques.** Etant donné une bonne fréquentation à ces réunions décentralisées, elles seront reconduites la saison prochaine pour permettre un moment d'écoute et d'échange avec vous dirigeants de clubs. Je vous invite donc à venir nous rencontrer lors de ces moments privilégiés.

A la demande de quelques clubs, en compléments de ces réunions, nous avons tenu un moment d'échange sur les mises à dispositions de nos éducateurs dans les clubs qui en font la demande et sur la professionnalisation des clubs.

- **Les commissions se sont réunies à plusieurs reprises** soit en présentiel soit en Visio conférence pour proposer des projets ou des modifications de règlement soumis au vote lors des comités directeurs et qui vous seront présentés par le responsable du pôle compétition lors de son intervention.

- **La soirée des médaillés s'est tenue le jeudi 30 mai 2024** à la maison des sports afin de mettre en valeur une trentaine de bénévoles des clubs sarthois qui œuvrent parfois dans l'ombre au développement de notre discipline. Cette soirée conviviale s'est prolongée autour d'un repas froid en plein air.

L'occasion m'a donné de vous rappeler que vous pouvez faire remonter les informations demandées par Nathalie en début d'année afin de récompenser vos bénévoles dans vos clubs.

**Un groupe de travail sur " la mutualisation d'emploi "** a été créé au sein du comité avec quelques élus et salariés. Nous poursuivrons notre travail sur notre prochaine olympiade. Si des clubs souhaitent des informations à ce sujet nous sommes bien entendu à votre écoute, vous pouvez contacter le secrétariat.

#### **Notre équipe de salariés :**

**Nathalie** CDI 35h secrétaire, aide comptable, et correspondante sécurité pour notre comité.

**Guillaume** CDI 35h conseiller technique départemental, tuteur d'apprentis et de stagiaires, formateur technique et travaille également sur la recherche et la fidélisation de partenaires privés.

**Kevin** CDI 35h éducateur sportif avec quelques missions administratives

**Jason** CDI 35h éducateur sportif avec quelques missions administratives

**Lilian** contrat d'apprentissage 35h DEJEPS et éducateur sportif

**Etienne** CDD 17h éducateur sportif

**Salomé et Lucas** stagiaires au pôle partenariat

**Devant cette assemblée, je voudrais remercier très sincèrement tous les salariés et les stagiaires** pour leur conscience professionnelle, leur engagement au sein de notre association et de leur collaboration avec les élus du comité départemental de tennis de table et toujours dans l'intérêt général du comité départemental tout au long de la saison.

**Notre volonté de vous accompagner sur les différents dossiers** comme des demandes de subvention FDVA ou ANS, de vous aider à professionnaliser votre club, etc., restera une de nos priorités sur les saisons à venir.

Le planning des mises à dispositions pour la saison prochaine a été élaboré et sera envoyé en fonction des demandes de clubs et suite au recrutement d'un nouvel éducateur en contrat d'apprentissage DEJEPS pour 2 an. (Sébastien Dubreuil)

Nous attendons vos retours avant de lancer les conventions.

#### **Quelques rappels importants**

Pour la saison 2024/2025 Je compte sur vous pour continuer à saisir correctement le lieu, le nom de naissance sans oublier la mise à jour des coordonnées du licencié (adresse postale, mail, téléphone, etc) lors des renouvellements et création de nouvelles licences.

La saisie du nom de naissance, du pays de naissance et de la ville de naissance est

obligatoire pour les Dirigeants, Encadrants (Techniciens) et Arbitres et conseillée pour les autres licenciés dans le cadre des directives de contrôle d'honorabilité demandées par le ministère en charge des Sports.

Cette notion Honorabilité englobe celle d'éducateur sportif qui peut aussi être qualifié d'« entraîneur », de « moniteur », de « coach », de « manager », de « préparateur physique », ... La dénomination retenue dans chaque discipline est sans incidence sur l'obligation d'honorabilité. De même, la notion d'éducateur sportif n'est pas directement liée à la détention d'un diplôme ou d'un brevet fédéral. Toute fonction, exercée à titre rémunéré ou bénévole, d'entraînement, d'enseignement, d'animation ou d'encadrement d'une activité physique et sportive, à titre principal ou secondaire, de façon habituelle, saisonnière ou occasionnelle est concernée.

### **Nouveauté FTTT :**

#### **Licence dirigeant :**

Pour la licence Dirigeant, l'adhérent doit utiliser le bordereau 24-2.

#### **Elle concerne les présidents, secrétaires et trésoriers des clubs, des comités, des ligues et du Conseil fédéral qu'ils soient compétiteurs ou non.**

Elle est attribuée lors de l'affiliation ou de la réaffiliation de l'association pour les dirigeants de clubs, lors de la prise de licence pour les membres dirigeants des comités départementaux, des conseils de ligues et du Conseil fédéral.

La FTTT propose un tarif préférentiel sur la part fédérale pour les présidents, trésoriers et secrétaires qui ne jouent pas en compétition.

Ce tarif est de 12 € (les dirigeants qui jouent en compétition s'acquittent du tarif compétition (24,15 €)). Cette remise tarifaire s'effectue en fin de saison lors du point financier au 30 juin (voir Annexe 3 – Echancier financier).

Les changements de type de licence liés à cette licence dirigeant sont gérés par l'instance gestionnaire des licences selon les mêmes instructions administratives que la licence Compétition.

#### **Aucune mutation, même à titre exceptionnel, ne sera accordée au-delà du 30 avril 2025**

A partir de la saison 2024-2025, la période des mutations exceptionnelles est donc prolongée d'un mois (avril au lieu de mars).

De même, l'article II.206.9 est également ajouté afin de répondre à la problématique spécifique des Poussins et benjamins classés 5. Aucun justificatif ne sera demandé pour ces mutations exceptionnelles jusqu'au 30 septembre de la saison en cours.

### **Documents Comité :**

**Beaucoup de documents vous ont été envoyés par Nathalie par voie dématérialisée** (appel à candidature pour les différentes épreuves, droits d'inscription, dossier administratif, modifications règlements, le calendrier, les divisions) ainsi que d'autres informations sur les stages pour tous.

**Respecter bien la date du 23 juin** pour le retour du dossier de réaffiliation club (Bordereau de renouvellement club et droits d'inscription avec règlement) et correspondants jeunes afin de les mettre dans l'annuaire départemental passé cette date il ne saura plus possible de modifier les informations dans l'annuaire.

L'extrait du procès-verbal de votre assemblée général doit nous être communiqué dès la tenue de votre AG.

L'appel d'offres des épreuves régionales et départementales doit nous parvenir pour le 28 juin 2024.

N'hésitez pas à envoyer vos articles de presse concernant la vie de vos clubs, Nathalie les joindra dans sa revue de presse qu'elle vous adresse régulièrement.



**Je vous invite à inscrire vos bénévoles aux formations d'arbitrage et d'éducateurs techniques fédéraux** le plus rapidement possible en prenant contact les nouveaux élus de la formation de cadre d'arbitrage et Guillaume pour la formation de cadre technique.

**Je profite pour vous rappeler que le comité renouvèle sa participation financière à hauteur de 50% du cout des formations** la prochaine saison. Parallèlement, je vous incite très fortement à consulter le catalogue de formations sur le site du CDOS où vous trouverez des sessions de formation répondant à vos questions sur les différentes problématiques et questions que vous vous posez en tant que dirigeants ou bénévoles de vos clubs.

**Quelques remerciements :**

**Je voudrais remercier les clubs qui ont pris en charge des organisations de compétitions, tous les bénévoles qui œuvrent dans les clubs ou qui viennent nous aider au comité départemental.**

**Remercier les arbitres et juges arbitres sur nos diverses compétitions**

**Merci à tous nos partenaires publiques et privés** pour leur soutien financier et leur générosité.

**Merci à la presse locale** pour les différents articles sur le tennis de table.

**Je tenais également à remercier la fédération française de tennis de table et la ligue pays de Loire qui nous accompagne sur différents dossiers.**

Le vice-président de la fédération française Emmanuel Marzin et Sylvie Mallet représentante de la ligue pourront nous dire quelques mots.

**Merci aussi à nos partenaires la SDJES 72 Service départemental à la jeunesse, à l'engagement et aux sports de la Sarthe, le Conseil Départemental de la Sarthe, l'Agence nationale du sport, la Fédération Française de tennis de table, la Ligue des pays de Loire, le Comité Départemental Olympique et Sportif, Profession Sports et Loisirs 72** qui nous ont accompagnés sur nos différents dossiers.

**Dates à retenir :**

**L'assemblée générale de la ligue aura lieu le samedi 29 juin à saint- Berthevin 53.**

**Les jeux olympiques de Paris 2024 se dérouleront du 26 juillet au 11 août 2024. Les jeux paralympiques se dérouleront quant à eux du 28 août au 08 septembre 2024.**

**Je vous remercie de votre attention et vous souhaite de passer de bonnes vacances et une belle saison 2024/2025.**

<b>Rapport Jean-Paul Goulet, trésorier du Comité Départemental 72</b>
---

**Bilan 2022/2023**

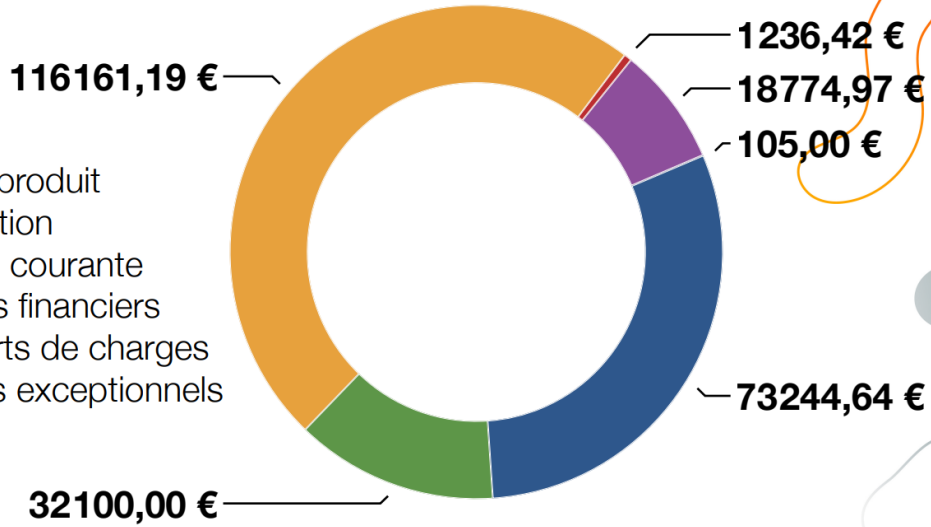
**Charges Budget Clôt**

**Produits Budget Clôt**

2022 / 2023

**FNC**

- Ventes produit
- Subvention
- Gestion courante
- Produits financiers
- Transferts de charges
- produits exceptionnels

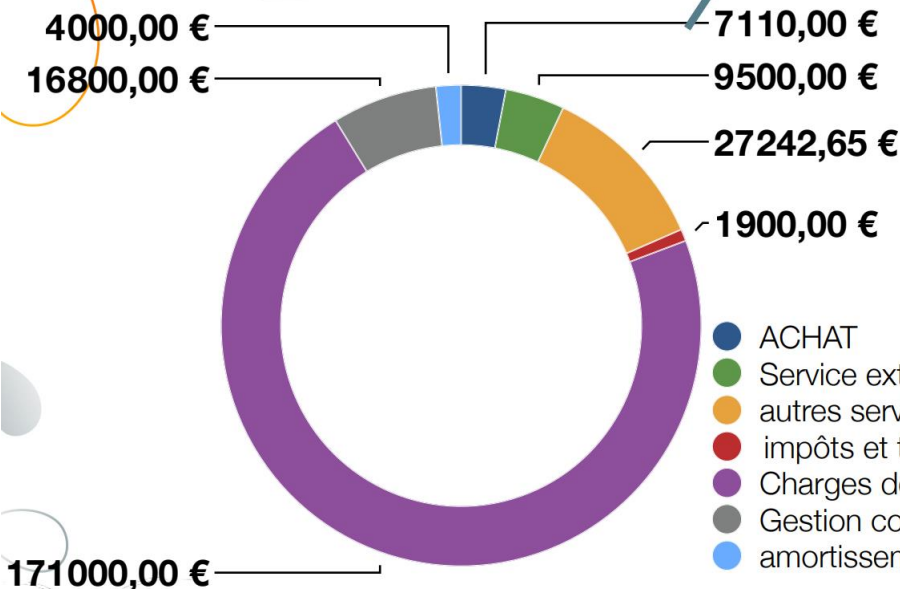


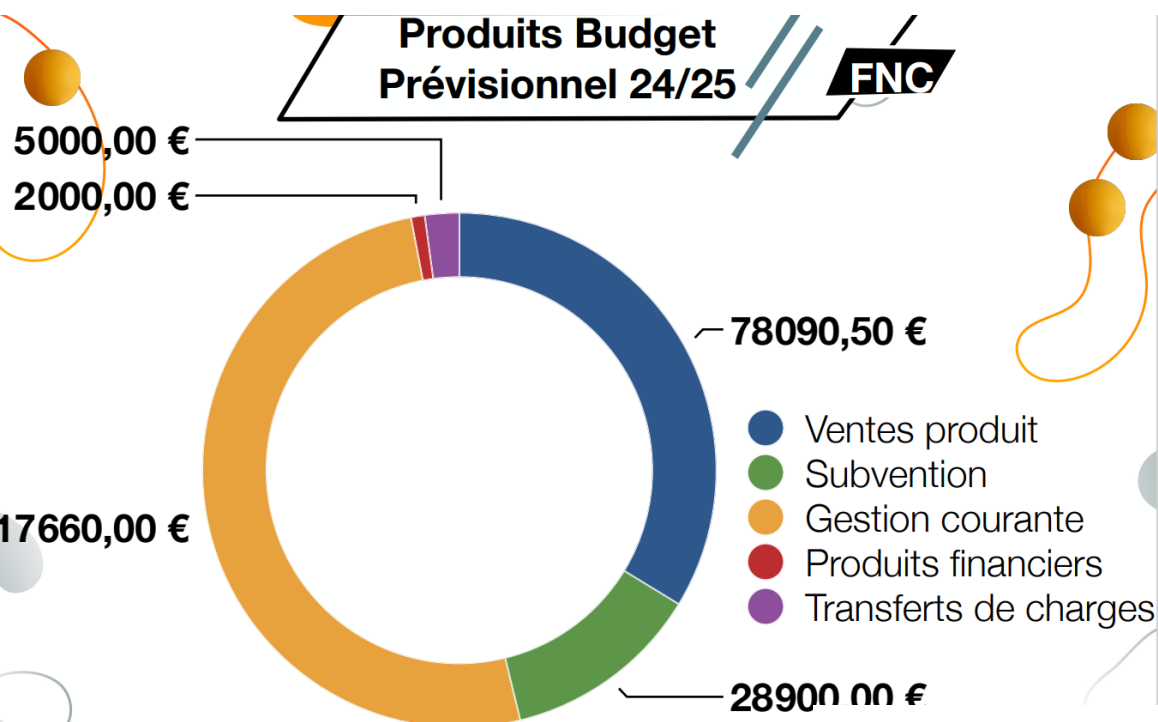
Charges	Produits
240 807 €	241 622 €
Résultat : + 815 €	

**Charges Budget Prévisionnel 24/25**

**FNC**

Budget prévisionnel 202/20254





Charges	Produits
<b>237 552,65 €</b>	<b>231 650,5 €</b>
<b>Résultat : - 5902,15€</b>	

Remerciements à Nathalie et à Kimberley pour tout le travail comptable.

**Rapport Guillaume Tessier, conseiller technique du Comité Départemental 72  
Partenariat et Développement**

Mesdames, Mesdemoiselles, Messieurs, Bonsoir,

L'heure est venue d'établir un bilan sur la partie technique pour cette saison 2023-2024.

Je commence tout d'abord par féliciter l'ensemble des acteurs de nos 51 clubs qui contribuent chaque année au recrutement et à la fidélisation de nos licenciés tout au long de la saison.

L'investissement et l'engagement au quotidien a payé puisque cette année nous concluons cette olympiade avec le record de licenciés du comité.  
Je tenais à vous en féliciter.

De plus sur le plan sportif, nous avons la chance sur notre département de voir la saison prochaine un club de Tennis de Table évolué parmi l'élite nationale en Pro A Féminine. Bravo à l'équipe mancelle des Filles et au Club du Mans Sarthe TT pour la concrétisation de ce projet féminin. Bravo

Je profite aussi pour féliciter le projet ambitieux du club de Vibraye qui avance de jour en jour et qui voit le club monter en Nationale 3 la saison prochaine. Bravo au club de Vibraye.

La saison dernière j'avais soulevé quelques problématiques principalement sur l'axe formation avec peu de participants envoyés en formation Technique IC- AF.

Pour cette année écoulée je vois que le message a été entendu et je remercie les clubs qui se sont souciés de la problématique de l'encadrement et qui ont fait l'effort cette année d'envoyer du monde en formation, voir même jusqu'à la création d'un poste d'entraîneur.

Je compte sur vous club à travailler dans ce sens-là et de continuer à former.

Voici les premières dates de Formation :

Initiateur Club lundi 28-29 novembre 2024 (Théorie et Pratique)

Animateur Fédéral 14- 15 avril (Pratique)

### Sur le plan détection :

Le comité continue ses actions de détection en proposant un regroupement le mercredi matin sur deux secteurs Maine Cœur de Sarthe et La Suze).

👉 30 mercredis matin à Maine Cœur de Sarthe et La Suze.

👉 3 plateaux techniques le samedi matin.

👉 10 jours de stage détection pendant les périodes scolaires.

👉 1 journée de promotion et détection **Olym'Ping Kid** qui sera reconduit la saison prochaine.

Toutes ces actions ont été encadrées gratuitement par l'équipe technique du comité Kévin Trécul, Jason Allusse, Lilian Demestre ainsi que des animateurs en formation et moi-même.

☐ **Compétition de détection Circuit jeunes Décathlon** cette compétition de découverte pour nos premières années de licences de poussins à Juniors est toujours perçue avec la même affluence chaque année en moyenne 130 participants à chaque tour.

Merci au club accueillant Parigné l'évêque, Changé pour les 3 premiers tours et le 4eme à Le Mans Sarthe.

Décathlon ne sera plus partenaire la saison et Intersport sera le nouveau partenaire pour cette compétition.

☐ **Compétition de détection jeunes Poussins :** Cette compétition a été relancée cette année avec franc succès sur 3 tours. Une formule coupe Davis par équipe de joueurs avec la possibilité deux clubs différents, en moyenne entre 12 et 16 équipes engagées par tour, 12 clubs de représentés.

Merci Au Villaret et Changé pour l'accueil.

### Compétitions jeunes

☐ **Championnat Jeunes Flunch** est la compétition pour fidéliser nos jeunes.

☐☐ **L'évolution de cette compétition reste constructive et positive.**

### **👉 Les Nouveautés :**

1. Un championnat sur 2 phases
2. Un championnat sans catégorie d'âge
3. Des poules de 6 équipes
4. Une limite de points à 999 pts

### **👉 Bilan des inscriptions :**

1. Nombre équipe 1ere phase : **80**, 2eme phase : **88** (10 nouvelles équipes, 2 arrêts).
2. Malgré des inscriptions très tôt dans la saison, le nombre d'équipes très proche de la saison 2021-2022 (82).
3. Au niveau des clubs : cela représente 35 clubs. 4 clubs de plus par rapport à la saison 2021-22.

### **👉 Bilan sportif :**

1. Un retour très favorable des clubs sur une formule en 2 phases.
2. Un retour mitigé des clubs sur ce championnat sans catégorie en particulier pour les équipes composées de benjamins et poussins
3. Une attention particulière a été réalisée en 2ème phase afin d'avoir des poules spécifiques pour les benjamins/poussins
4. En D1 : le niveau est hétérogène du fait de peu de joueurs ayant entre 700 et 999 pts
5. Journée des titres : Bon niveau et bon esprit des joueurs et des accompagnateurs.

### **👉 Questionnaire de satisfaction a été envoyé aux clubs :**

1. Seulement 16 réponses sur 35 clubs
2. Les clubs demandent de garder un championnat sur 2 phases
3. Une grande majorité des clubs demande d'un retour à des catégories d'âge.

Julien Lelandais du Pole compétition apportera les évolutions pour la saison prochaine

### **Stages départementaux :**

Pour cette saison 2023/2024, à chaque vacance scolaire, le comité a réalisé 41 jours de stages sur la saison une fréquentation aléatoire suivant les périodes scolaires.

- 👉 4 semaines de Stage pour tous à chaque période scolaire vacances.
- 👉 11 journées stages à club à la journée ayant effectué une demande.
- 👉 2 semaines de stages été en juillet 8 au 12 juillet et du 15 au 19 juillet.
- 👉 1 semaine stage de rentrée fin Aout.

Tous les stages élites sur sélection ont été réalisés en commun avec la structure LMSA à chaque période scolaire.

Pour la rentrée, le comité organisera un stage de reprise de trois jours de détection sur sélection et 3 semaines de stage d'été.

## Centre d'Entrainement Structure régionale associée Le Mans Sarthe Académie :

**Pour cette 4eme saison**, le pôle d'entrainement régionalisé en partenariat avec la ligue, le comité et le club de le **Mans Sarthe** a très bien fonctionné.

La structure était composée de 15 joueurs dont 3 répertoriés SRA suivi par la ligue dont Emma Wibaux avec le statut de pôle espoirs de Nantes.

Cette saison sportive fut une nouvelle fois très enrichissante, avec 7 qualifiés pour les championnats de France jeunes dont hors structure.

2 médailles de Bronze au Championnat de France Jeunes avec Emma Wibaux en Simple minime et double.

Emma a également participé à 3 Open à l'étranger (Hongrie, Luxembourg et Metz).

Bravo à l'équipe d'encadrements 4 entraîneurs et préparateur physique pour le travail accompli toute la saison).

👉 **Championnats de France Minimes /Juniors 2023/2024 à Joué Les Tours :**

**En juniors :** Bureau Clémence (Lmstt) Romagne Benjamin (Vibraye).

**En Minimes :** Wibaux Emma (Lmstt).

👉 **Championnats de France Benjamins / Cadets à Amas:**

En Benjamin(e)s: Clémence Bureau (Lmstt), Maxence Esnault (Vibraye)

En Cadet(t)es: Wibaux Emma et Simon Verchère(Lmstt).

👉 **Championnat de France des régions 2023-2024.**

Emma Wibaux sélectionnée dans l'équipe des Minimes Filles.

### **Pour la saison 2023-2024,**

L'effectif LMSA sera constitué de 15 joueurs avec 3 entrées, Emma Wibaux et Simon Verchère seront référencés « pôles espoirs de Nantes extérieur » mais ils s'entraîneront au Mans.

👉 3 Arrêts

👉 3 nouveaux sur 6 candidatures.

Bravo à toute l'équipe d'encadrements 4 entraîneurs et préparateur physique pour le travail accompli toute la saison).

### Conclusion

Je conclurai mon discours en remerciant une nouvelle fois toutes les personnes (Entraîneurs, bénévoles, parents et clubs), qui comme chaque année donnent de leur temps pour promouvoir le tennis de table à l'extérieur et à l'intérieur de nos clubs.

Je vous remercie de votre attention.

Bonnes vacances à tous.

### Partenariat :

Je vous dresse le bilan de la branche partenariat en tant que responsable.

Depuis plusieurs années le développement du Tennis de Table sarthois passe par la recherche de partenaires privés.

Aujourd'hui nous ne pouvons pas nous reposer uniquement sur les collectivités locales. Le comité se doit d'aller chercher le soutien de partenaires privés pour financer nos projets.

Pour cette saison 2023-2024 le comité enregistre une baisse de 10% de son budget prévu avec l'arrivée d'un nouveau partenaire naming et 2 arrêts important partenaire naming Flunch et décathlon soit 11 partenaires qui soutiennent activement le comité.

Cette année à partir de janvier pour 6 mois, nous avons aussi accueilli 2 stagiaires marketing partenariat mis à disposition par l'application ma petite Sponso + dans le cadre de leur apprentissage pour démarcher des partenaires et animer le réseau partenaire.

Merci à Salomé et Lucas pour leur implication.

Merci votre attention,

### Développement :



#### ✓ Festi Ping :

- 15 animations réalisées pour 1500 enfants au total



#### ✓ Une école, une table

- 9 écoles ont bénéficié d'une table





# Nos Actions 23/24

DVLPT

## ✓ Tournée Ping Féminin :

3 clubs ont organisé une journée  
(Mayet, MCSTT, Villaret)



## ✓ Challenge Evelyne Rouillon :

Seulement 32 équipes engagées  
Mais 200€ de plus que l'année dernière !



## ✓ Ping Tour Sarthe :

Une dizaine d'animations pour cette saison

## ✓ Tournée Ping Plage :

7 journées programmées cet été



## ✓ Dark Ping :

14 réservations sur l'année

## ✓ Tournoi Loisir :

Organisation de 2 tournois Loisir  
(Le Lude et Savigné)





## → Communication :

Le comité propose toujours gratuitement la banderole pour son club et incite ces derniers à passer par la FFTT pour commander des Flyers Visuels.

## → ANS

- Très peu de demandes pour le dossier ANS, 8 clubs ont fait la demande.

Le comité peut vous accompagner pour l'élaboration du dossier



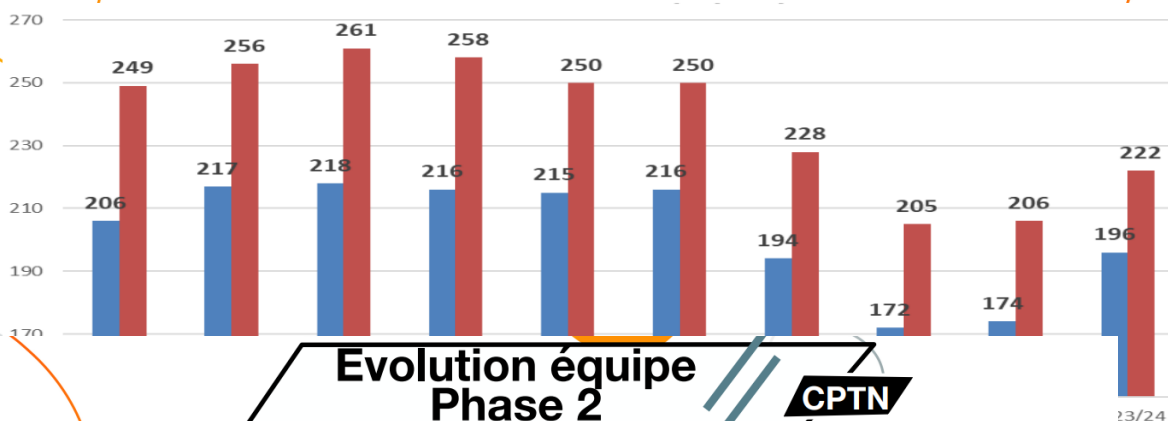
Rapport Julien Lelandais, responsable pôle Compétition du Comité Départemental 72

### Critérium Fédéral

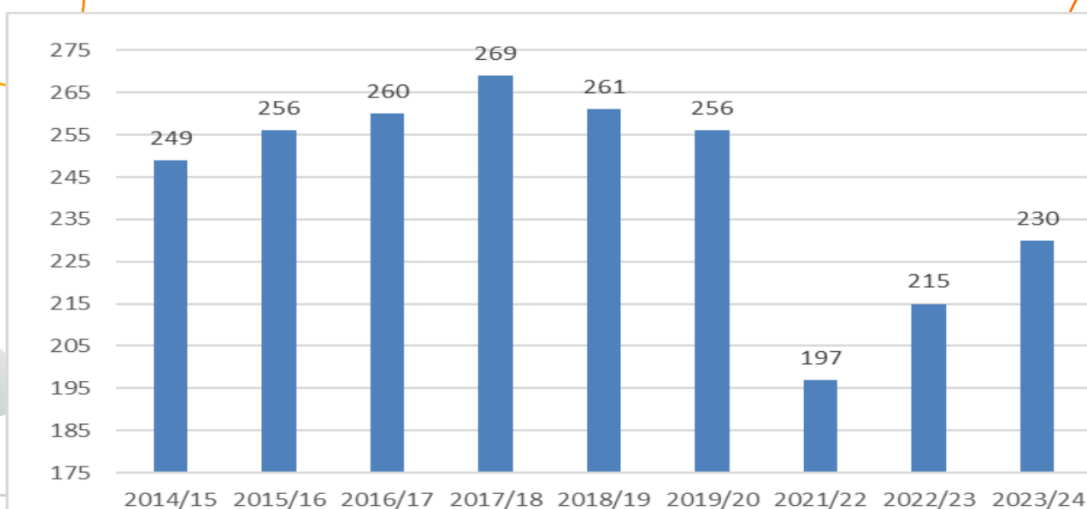
<b>TOUR 1</b>				
Bilan	23/24	22/23	21/22	20/21
<b>SM</b>	<b>88</b>	74	61	64
<b>JG</b>	<b>76</b>	65	52	59
<b>CG</b>	<b>80</b>	76	75	100
<b>MG</b>	<b>58</b>	61	40	63
<b>BG&amp;PG</b>	<b>39</b>	40	23	26
	<b>341</b>	<b>316</b>	<b>251</b>	<b>312</b>
<b>SD</b>	<b>9</b>	6	7	9
<b>JF</b>	<b>6</b>	6	7	8
<b>CF</b>	<b>2</b>	8	10	9
<b>MF</b>	<b>11</b>	9	7	14
<b>BF</b>	<b>2</b>	5	5	5
	<b>30</b>	<b>34</b>	<b>36</b>	<b>45</b>
	<b>371</b>	<b>350</b>	<b>287</b>	<b>357</b>

<b>TOUR 4</b>							
Bilan	23/24	22/23	21/22	20/21	19/20	18/19	17/18
<b>SM</b>	98	86	68		97	98	97
<b>JG</b>	80	73	57		57	58	66
<b>CG</b>	94	86	83		103	103	101
<b>MG</b>	71	72	46		135	135	137
<b>BG&amp;PG</b>	45	36	26		60	60	89
	<b>388</b>	<b>353</b>	<b>280</b>		<b>452</b>	<b>454</b>	<b>490</b>
<b>SD</b>	9	8	7		12	12	3
<b>JF</b>	6	6	9		10	10	14
<b>CF</b>	4	8	10		15	15	11
<b>MF</b>	11	11	7		13	13	18
<b>BF</b>	2	6	5		12	13	8
	<b>32</b>	<b>39</b>	<b>38</b>		<b>62</b>	<b>63</b>	<b>54</b>
	<b>420</b>	<b>392</b>	<b>318</b>		<b>514</b>	<b>517</b>	<b>544</b>

### Evolution équipe Phase 1 **CPTN**

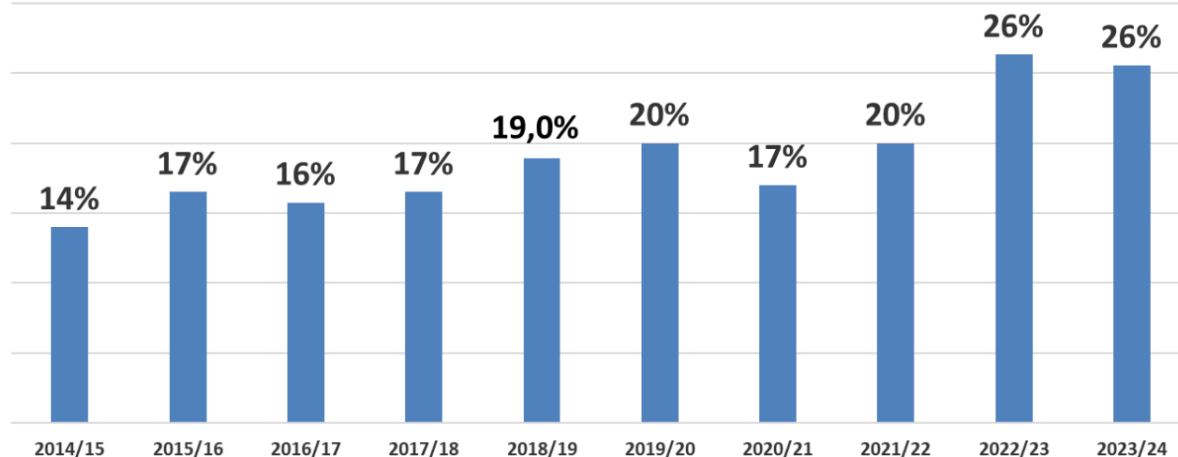


### Evolution équipe Phase 2 **CPTN**



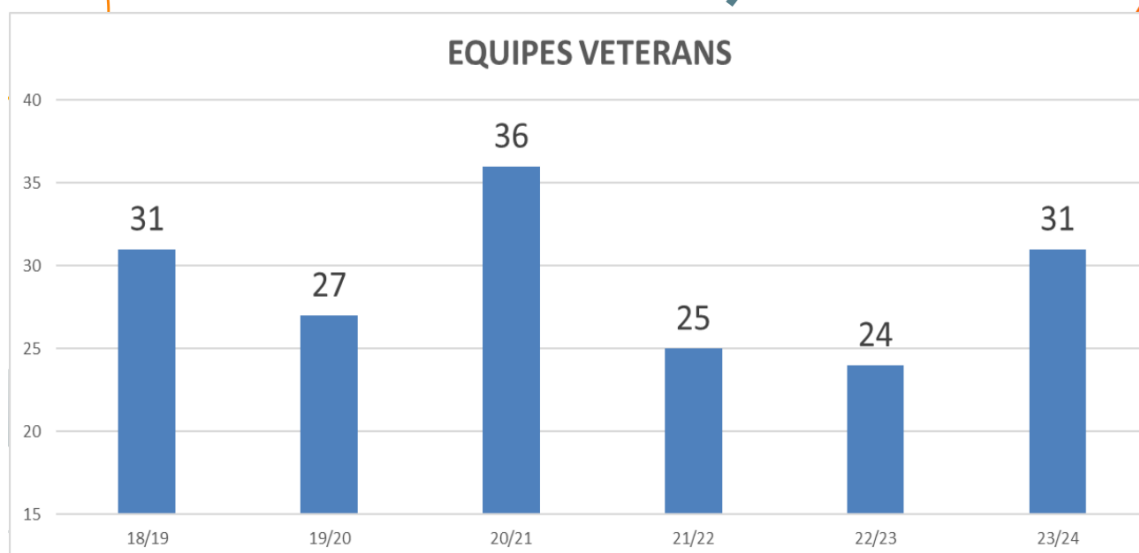
## Evolution équipe Du Vendredi

CPTN



## Equipe Vétérans

CPTN



## Vétérans & Corpo

CPTN

### Vétérans Individuels du 17 décembre

Vétérans IND	Messieurs						Dames				Lieu	Horaires
	Nb	V1	V2	V3	V4	V5	V1	V2	V3	V4		
2018/19	56	18	7	14	10	2	2	1	1	1	SOM	Après midi
2019/20	59	13	9	20	8	1	4	1	2	1	Champagné	Après midi
2020/21	53	15	12	12	6	1	2	3	2	0	Champagné	Après midi
2021/22	84	21	24	17	14	1	3	2	2		Le Mans Stt	Après midi
2022/23	49	15	12	7	9	0	2	2	1	1	Le Mans Stt	Journée
2023/24	72	20	24	11	10	2	1	2	1	1	Le Mans Stt	Journée

## Corpos Individuels du 07 janvier

Individuels Sport en entreprise						
	TSM	5 à 12	VM-60	VM +60	Fém	Total
2018/19	12	15	11	6	2	46
2019/20	12	12	9	6	0	39
2021/22	6	21	8	8	1	44
2022/23	9	24	12	7	3	55
2023/24	9	19	14	8	0	50

### Titre par classement

CPTN

BILAN TITRES PAR CLASSEMENTS					
	2023/24	2022/23	2021/22	2020/21	2019/20
H15	18	27	13	23	23
H12	24	23	22	18	18
H10	28	26	32	24	24
H8	68	77	72	81	81
F12	1	1	0	1	1
F9	3	2	1	3	3
F7	6	9	10	7	7
F5	5	8	10	9	9
Total	153	173	160	166	166

### Bilan Individuels Sport en entreprise

	2023/24	2022/23	2021/22	2019/20	2018/19
TSM	9	9	6	12	12
5 à 12	19	24	21	12	15
VM-60	14	12	8	6	11
VM+60	8	7	8	9	6
Féminines	0	3	1	0	2
TOTAL	50	55	44	39	46

### Top de 2009 à 2020

CPTN

		Seniors	Jeunes
09/10	septembre	6 poules de 8	11-nov 8 poules de 8 (JG CG MG BG JF CF MF BF)
2010/11 2012/13	septembre	4 poules de 8 JG (8) Féminin (8)	11-nov 6 poules de 8 (CG MG BG CF MF BF)
2013/14 2015/16	Septembre	SM : 4 Poules de 6 JG : 2 poules de 6	Septembre 6 poules de 8 (CG BG MG (PG-PF) (CF-JF) (MF -BF)
2016/17	1 journée TOP 6	SMA JG CG MG BG PG SD JF CF MF BF VET	Tournoi du Comité le samedi : 86 J&C: 8 - MGBG: 9 5/8: 22 5/10: 20 9/12: 8 11/15: 15 et TCAT: 0
2017/18	1 journée TOP 6	SMA-SMB JGA JGB CG MG BG PG SD JF CFMF BFPF	Tournoi du Comité le samedi : 73 J&C: 16 M&B: 10 5/7: 37 5/10: 30 8/13: 18 11/17: 6 TCAT: 0
2018/19	1 journée TOP 6	SMA-SMB JGA JGB CG MG BG PG SD JF CFMF BFPF	Tournoi du Comité le samedi : 84 J&C: 12 M&B: 8 5/7: 24 5/10: 26 8/13: 10 11/17 et TC : Annulé
2019/20	1 journée TOP 6	SMA-SMB JGA JGB CG MG BG PG SD JF CFMF BFPF	Tournoi du Comité : ANNULE

## Top de 2022 à 2024

CPTN

2022/23	Samedi jeunes TOP 6	SM A	6	JG A	6
	Dimanche seniors TOP 6	SM B	5	JG B	5
		SM C	0	CG CF A	6
		SM D	0	CG CF B	6
		SM E	0	MG MF A	6
		SM F	0	MG MF B	6
		SM G	0	BG BF PG A	6
		SM H	0	PG BF PG B	6
		Supp			
2023/24	Samedi jeunes TOP 6	SM A	0	JG A	6
	Dimanche seniors TOP 6	SM B	0	JG B	0
		SM C	0	CG CF A	8
		SM D	0	CG CF B	
		SM E	0	MG MF A	6
		SM F	0	MG MF B	6
		SM G	0	BG BF A	6
		SM H	0	BG BF B	6
				PG PF A	5
				PG PF B	5

## Championnat Jeunes 23/24

CPTN

### Evolution des inscriptions

	Benjamins Garçons	Minimes Garçons	Cadets/Juniors Garçons	Benjamines/Minimes Filles	Total
2019/2020	19	48	52	2	121
2020/2021	11	26	65	0	102
2021/2022	13	24	45	0	82
2022/2023 phase 1	Poule unique				80
2022/2023 phase 2	Poule unique				88
2023/2024 phase 1	44		46	N/A	90

### Répartition des engagements

- 37 clubs ont engagé au moins une équipe
- 2 "nouveaux clubs" par rapport à 2022-2023 : la Millesse et St-Pavace / Neuville
- Aucun club n'a arrêté le championnat Jeunes par rapport à 2022-2023

### Objectifs 2ème phase : 100 équipes

- Le club de Loué envisage d'engager une ou plusieurs équipes en phase 2

# Reglements Modification

## Corpo

### Article 1 : Conditions de participation

Les titres départementaux sont réservés aux joueurs et joueuses possédant **une licence traditionnelle** et sont qualificatifs pour la phase **régionale, puis nationale.**

- Possibilité pour un joueur d'un autre CD de s'inscrire si son Entreprise est basée en Sarthe.

### Article 4 : Tarifs engagements :

- Adhésion au Club PING Entreprise : 6 €
- Engagement par tableau : 4 €.

## VETERANS PAR EQUIPES

### Article 1 : Conditions de participations :

**Article 1-1 : L'équipe est composée de 2 joueurs appartenant au même club.**

## CRITERIUM FEDERAL 2024-25 :

Suppressions des divisions féminines

MF : 6 vendredi - 5 vendredi soir - 4 samedi matin puis 3 lors de la compétition

JF : 0 CF : 1 (avec CGD3) BF : 0

### Article 7 : Intégration des féminines dans les tableaux masculins.

- Suppression des divisions féminines départementales.
- Les féminines sont intégrées avec dans les divisions masculines en fonction de leur classement lors du 1<sup>er</sup> tour et en fonction de leur résultat lors les tours suivants.
- La meilleur dans chaque catégorie montera en Région.
- Une féminine qui descend de région sera positionnée juste devant la 1<sup>ère</sup> fille en départementale.
  - Si pas de féminine dans la division, elle sera placée immédiatement après le dernier joueur ayant plus de points inscrits sur sa licence qu'elle.

## CHALLENGE DU COMITE 2024-25

### Article 7 : Qualification/brûlage, participation, remplacement des joueurs

- o Les équipes indiquent lors de leur inscription les joueurs prévus pour chaque équipe (5 joueurs maximum par équipe).
- o En cas d'inscription exceptionnelle d'un remplaçant en cours de saison (blessure, absence, ...), celui-ci devra avoir un classement au maximum 20% supérieur à la moyenne des joueurs inscrits lors du 1<sup>er</sup> tour de l'équipe.



- o Si plusieurs équipes du même club, interdiction de changer d'équipe (sauf autorisation écrite de la Commission Sportive).
- o Pour chaque rencontre dans une même soirée, une équipe peut changer de joueurs (mais pas dans la même rencontre).
- o Dans tous les cas, les 2 joueurs d'une équipe doivent respecter le total maximum de points de la division (points début de saison).
- o Pour la journée finale, seuls des joueurs ayant participé à au moins 1 journée dans la saison peuvent y participer, sauf autorisation préalable de la commission sportive.



### Infraction Juge arbitre

Amendes 2023-24 Infraction JA		
Club	Amende	Division en infraction
FOULLETOURTE	200 €	D0-2 & D1-3
MAMERS	200 €	D01 - D0-2 & D1-2
MONTFORT	100 €	D1-2
PARCE SUR SARTHE	100 €	D0-1
PARIGNE L EVEQUE	100 €	D1-3
SABLE SUR SARTHE	100 €	D0-2

**Rapport Janick Guy, responsable pôle Arbitrage et rapport Patrick Gaudemer, responsable pôle Formation du Comité Départemental 72**

#### COMMISSION DEPARTEMENTALE FORMATION

##### Entraîneurs :

- 15 Initiateurs de Club (IC)
- 7 animateurs fédéraux (AF)

##### Arbitrage :

- 12 Arbitres régionaux dont 11 Sarthois
- 13 juges-arbitres (dont 7 Sarthois) par équipe (JA1)
- 3 AN en formation (2 reçus)
- 6 Juges Arbitres CF

#### COMMISSION DEPARTEMENTALE ARBITRAGE

Toutes les rencontres, de PN et Nationale, ont été juge-arbitrées pour cette saison 203/2024.

Lors de la première phase, 16 JA1 différents ont juge-arbitré 21 rencontres.  
Lors de la seconde phase, 22 JA1 ont juge-arbitré 31 rencontres.  
Soit 34 JA1 différents pour 52 rencontres.

Je tiens à féliciter l'organisation de l'arbitrage pour les rencontres de National au Mans Sarthe TT

### Allocution du nouveau Président, Francis Hervé

Mesdames, Messieurs,

Je tiens tout d'abord à vous remercier pour votre confiance exprimée à l'issue de ce vote.

Nous allons continuer à travailler pour le développement du tennis de table en Sarthe dans un climat de confiance avec la fédération française, la Ligue des pays de Loire et vous les clubs du territoire.

Nous nous tenons à votre disposition pour vous aider, vous accompagner dans les actions que vous souhaiteriez mettre en œuvre dans vos clubs. Si des questions, des interrogations, des doutes subvenaient, venez-nous en parler !

Vous l'avez constaté, la liste des candidats n'est pas complète, 2 postes restent vacants. Je souhaite lancer un appel pour venir nous donner un coup de main sur le pôle Logistique. Nous sommes à la recherche des bénévoles qui seraient disponible en journée afin de pouvoir mettre à disposition le matériel du comité auprès de clubs qui en feront la demande. Il n'y a pas nécessité d'être élu pour cela. Nous comptons sur vous !

Je vous remercie.

### Hommage à Michel Vigneron

Je souhaiterais conclure cette assemblée générale en rendant un hommage tout particulier et chaleureux à une figure du tennis de table Sarthois.

Licencié au tennis de table depuis près de 47 ans au club de Bonnétable où il fut président pendant 14 années et membre du comité départemental depuis 26 ans. Il a été élu en 1998, date à laquelle je ne jouais pas encore au tennis de table.

Il a « usé » pas moins de 6 présidents du comité !

C'est une référence dans le monde du ping sarthois, un puits de connaissance.

On ne compte plus (mais lui l'a fait) les compétitions qu'il a dirigées, les réunions de bureau, de comité directeur, de commissions départementales et régionales auxquelles il a participé. Une référence dans le monde de l'arbitrage, Arbitre National, Juge Arbitre premier niveau JA1 puis JA2, JA3 et enfin Juge Arbitre National.

Plus de 500 jours à arbitrer.

Je vous demande d'applaudir comme il se doit **Michel VIGNERON**.

UN GRAND BRAVO pour ton travail, ta rigueur, ton expertise. Tu nous manques déjà.



